

Comment concilier études et travail?

Par Matthieu Chaumet, publié le 17/09/2011

La moitié des étudiants travaillent à côté de leurs études. Mener les deux activités de front peut s'avérer délicat. Des aménagements existent, mais ils ne sont pas toujours adaptés. L'heure de la rentrée a sonné, les étudiants reprennent le chemin de la fac. Et pour beaucoup, la recherche d'un petit job en parallèle. Selon les chiffres de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) publiés en 2011, la moitié des étudiants travaillent au minimum trois mois par an. Sur ce nombre, 68% exercent une "activité non liée aux études". Un job alimentaire pour payer le loyer, la vie quotidienne. C'est aussi une question de confort, d'émancipation vis à vis de sa famille. Et, souvent, l'envie d'acquiescer une certaine autonomie.

Un maître mot: organisation

"Les jobs étudiants les plus courants sont assistant d'éducation, baby-sitter et la restauration rapide" [...] Le fast-food, Corentin connaît. Il a travaillé dans un restaurant McDonald's, pendant sa deuxième et troisième année de licence de droit et sciences politiques. L'étudiant de 22 ans voulait pouvoir payer son loyer tout seul. "C'était la condition sine qua non à mon emménagement à Lille. Il me fallait de quoi subvenir à mes besoins locatifs."

Quels arrangements universitaires?

Il n'y a pas de politique commune des universités concernant le "travail étudiant". Mais le statut spécifique pour les étudiants "salariés" ou "dispensés" est pratiqué partout et permet notamment de se dispenser de certains cours obligatoires ou de transformer le contrôle continu en examen terminal. Mais l'accès au statut dépend de l'école concernée. A l'université Rennes I, la dispense d'assiduité est ouverte "aux étudiants salariés détenteurs d'un contrat de travail quelle que soit la durée du temps de travail". A l'université François Rabelais de Tours, le statut "salarié" s'obtient notamment en justifiant "d'un minimum de 480 heures de travail pendant les douze mois de l'année universitaire".

Faire coïncider les deux emplois du temps n'est pas toujours facile: il faut s'organiser. Corentin détaille: "Mon emploi du temps de travail était fait en fonction de celui de la fac. [...] La première année, je redoublais et n'avais pas beaucoup de cours. Je travaillais 20 heures par semaine. L'année suivante -en licence 3- j'ai réduit mes horaires au fur et à mesure. D'abord 15 heures puis 10 heures par semaine. Parce que je n'arrivais plus à me lever pour aller en cours à cause la fatigue."

Gare aux absences injustifiées

Pourtant, même à la fac, certains cours sont obligatoires. Essentiellement les travaux dirigés (TD) ou travaux pratiques (TP). Les absences y sont limitées. [...] Pour éviter de pénaliser les étudiants "salariés", des aménagements existent. Mais les conditions peuvent être difficiles à remplir. [...] Dans ce cas-là, on s'arrange avec les professeurs. "Je n'avais pas de statut particulier. Je demandais un certificat de travail que je présentais à mon enseignant pour justifier mon absence", confie Corentin.

Réussite aux examens réduite

Quand il devient intenable de concilier étude et travail, les employeurs ne font pas toujours preuve de souplesse. Il faut alors choisir de privilégier la réussite de son année ou ses finances. Un article de la revue *Economie et Statistique* de l'Insee, publié en 2009, détaille ainsi les conclusions d'une étude menée entre 1992 et 2002 sur "l'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires". Si les résultats concluaient qu'un "cumul emploi-études n'a pas d'effet significatif sur la probabilité de poursuivre les études l'année suivante", ils établissent tout de même une corrélation entre un emploi régulier et la réduction significative de

la probabilité de réussite à l'examen de fin d'année universitaire.